

## Intervenantes/Intervenants

### **Alexia Black** (Intervenante, 26 novembre)

Alexia Black défend les droits des personnes handicapées. Elle a travaillé pendant plus de 20 ans dans le secteur du handicap et s'est spécialisée dans le domaine de l'auto-défense des personnes souffrant d'un handicap mental. Depuis 2016, elle est assistante de Sir Robert Martin KNZM - membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies et la première personne souffrant d'un handicap mental à être élue à un organe de traité des droits de l'homme des Nations Unies. Alexia est la principale experte néo-zélandaise en matière de format accessible Easy Read, ce qui, en plus de son expérience dans le domaine de la communication, fait d'elle une avocate passionnée du droit à l'information. Elle termine une maîtrise en User Experience Design à l'université Victoria de Wellington et est actuellement membre du conseil d'administration de Balance Aotearoa - une organisation néo-zélandaise pour les personnes ayant vécu une expérience de stress mental ou de handicap psycho-social. Alexia a également travaillé comme avocate indépendante pour des personnes vivant en résidence, et a longtemps été bénévole au sein des communautés LGBTIQ+ et de réfugiés, qui sont toutes deux concernées par les problèmes du handicap.

### **Caroline Hess-Klein** (Intervenante/24 août, Organisatrice de la conférence)

Caroline Hess-Klein est docteure en droit. Après des études aux Universités de Lausanne et Berne, elle travaille comme assistante à l'Institut de droit public de l'Université de Berne jusqu'en 2002. Elle obtient son doctorat en 2001 avec une thèse consacrée à l'interdiction constitutionnelle de discriminer en raison d'un handicap. De 2004 à 2014, elle est responsable du Centre Égalité Handicap, qui est spécialisé dans les questions liées au droit de l'égalité des personnes handicapées. Depuis 2015, elle dirige le Département Égalité de l'association faîtière Inclusion Handicap. En tant que représentante des organisations de personnes handicapées, elle s'est notamment engagée pour la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) et pour la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) par la Suisse. Chargée de cours à la Faculté de droit de l'Université de Bâle, elle publie régulièrement des articles sur les droits des personnes handicapées.

### **Verena Kuonen-Kohler** (Ouverture et présentation des intervenants)

Après l'obtention d'un diplôme fédéral d'employée de commerce à Berne, j'ai rejoint la Suisse romande pour y construire mon avenir professionnel et ma vie familiale. Atteinte de cécité, en tant que maman et grand-maman, j'ai exercé parallèlement mon métier de mère au foyer et diverses activités dans les milieux associatifs et politiques. J'ai notamment participé au Comité de Pro Familia Vaud; fondé l'Entraide Seniors Pulliérans (ESP), présidé le Groupement romand des skieurs aveugles et malvoyants (GRSA), assuré la vice-présidence de la Commission romande de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) et présidé durant plusieurs années un groupe politique au Conseil communal de Pully.

Actuellement, je suis toujours conseillère communale. Depuis 2014, j'ai exercé la fonction de vice-présidente d'Inclusion Handicap, l'association faîtière des organisations suisses de personnes handicapées, dont je suis dorénavant présidente depuis juin 2019.

## Intervenantes/Intervenants

### **Camilla Parker** (Intervenante, 16 septembre)

Dr. Camilla Parker ([camilla@justequality.co.uk](mailto:camilla@justequality.co.uk)) est une avocate spécialisée dans le droit, la politique et les droits de l'homme en rapport avec la santé et le handicap mental. Par l'intermédiaire de son cabinet indépendant Just Equality, Camilla recherche, rédige et offre des formations et des conseils dans ces domaines. Elle s'intéresse principalement aux problèmes de santé mentale des enfants et des jeunes et au droit des personnes handicapées à une vie indépendante. Au niveau international, Camilla a travaillé avec des organisations promouvant les droits de l'homme et l'intégration sociale des personnes handicapées (y compris les personnes souffrant de handicaps intellectuels (ou d'apprentissage) et celles ayant des problèmes de santé mentale) en Europe centrale et en Europe de l'est. Depuis l'introduction de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, le travail de Camilla se concentre sur la mise en évidence du droit des personnes handicapées à la vie en communauté, ainsi que sur les obligations de la Commission Européenne et des États membres de l'UE à garantir que les fonds européens sont investis dans des initiatives qui soutiennent la transition des soins en institution vers la vie en communauté. Camilla est membre du Comité de la santé mentale et du handicap de la Law Society (Angleterre et Pays de Galles) et est Honorary Senior Lecturer au Tizard Centre de l'Université du Kent.

### **Andreas Rieder** (Ouverture, Organisateur de la conférence)

Andreas Rieder est docteur en droit. Il termine ses études à l'Université de Berne en 1996, puis y travaille comme assistant avant d'obtenir son doctorat en 2002 avec une thèse consacrée à la discrimination indirecte. Par la suite, il est nommé maître-assistant à l'Institut de droit européen de l'Université de Fribourg. Depuis 2004, il est responsable du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH).

### **Markus Schefer** (Modération, Organisateur de la conférence)

Prof. Dr. iur. Markus Schefer ist seit 2001 Ordinarius für Staats- und Verwaltungsrecht an der Juristischen Fakultät der Universität Basel. Seine Schwerpunkte in der Wissenschaft liegen in den Grundrechten, dem Vergleichenden Verfassungsrecht und dem Behindertengleichstellungsrecht. In praktischer Hinsicht beschäftigt er sich insbesondere mit Fragen der Diskriminierung von Menschen mit Behinderung, der freien Äusserung von Meinungen, dem Schutz der Privatsphäre und der Aufsicht über den Staatsschutz. Seit 2019 ist er Mitglied des UNO-Ausschusses über die Rechte von Menschen mit Behinderungen und seit 2020 Präsident von Transparency International Schweiz.

### **Thierry Tanquerel** (Intervenant 27 octobre)

Après avoir été juge au Tribunal administratif du canton de Genève, Thierry Tanquerel a été professeur ordinaire de droit public à la Faculté de droit de l'Université de Genève de 1996 à 2019. Il a enseigné notamment le droit administratif général, la procédure administrative, le droit de l'aménagement du territoire, le droit administratif comparé et le droit constitutionnel comparé. Il est aujourd'hui professeur honoraire de l'Université de Genève et avocat-conseil. Il préside l'Association internationale de droit de l'urbanisme. Il a été membre de l'Assemblée constituante du canton de Genève de 2008 à 2012. Parmi ses publications, on peut citer : Manuel de droit administratif (2ème éd., 2018) ; Droit administratif, Vol. III, L'organisation des activités administratives. Les biens de l'Etat (2ème éd., coauteur avec Pierre Moor et François Bellanger, 2018) ; L'égalité des personnes handicapées : principes et concrétisation (coéditeur avec François Bellanger, 2017).